

Mercredi 1^{er} septembre 2021

La Ville inaugure un nouveau jardin partagé à la Grand-Mare

Mardi 31 août, les élus de la Ville ont inauguré un nouveau jardin partagé au cœur du quartier de la Grand-Mare. Le jardin, d'une surface de près de 2 000 m², comporte des parcelles individuelles et des parcelles collectives, certaines réservées aux écoles et aux associations partenaires. La pratique de jardinage y sera possible pour tous grâce à son accessibilité PMR. Il comprendra également une « forêt nourricière » pour y développer des productions fruitières. Ce projet a été élaboré dans le cadre de l'Atelier Urbain de Proximité « Lien et habitat participatif intergénérationnel Grand-Mare » et est porté par l'association *Bien vivre et bien vieillir à la Grand-Mare*, avec l'appui de l'association Le Potagiste.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Jean-Michel BÉRÉGOVOY, Adjoint en charge notamment de la Ville résiliente, de l'environnement et de la transition énergétique, Françoise LESCONNÉ, Conseillère municipale déléguée à la nature en ville et Pierre-Yves ROLLAND, Conseiller municipal délégué en charge des quartiers Est : *« La Ville de Rouen mène une politique active pour soutenir et développer le jardinage urbain, notamment au travers d'un réseau de 20 jardins partagés. Fruit d'une importante concertation avec les habitants, ce nouveau jardin partagé, situé au cœur de la Grand-Mare, s'inscrit pleinement dans la philosophie de notre action municipale : renaturation de la ville, participation des habitants, attention à tous les quartiers de la ville ! »*

Espaces collectifs conçus et entretenus par des associations d'habitants d'un quartier, les jardins partagés, contribuent, au travers de la pratique du jardinage et de la convivialité, à tisser de nouvelles formes de solidarité : mixité sociale, rencontre entre générations, ouverture aux handicaps, liens culturels... Basés sur le respect de l'environnement, ils mettent en œuvre au quotidien les principes de développement durable et participent activement à l'embellissement du cadre de vie. Le partenariat entre les associations et la ville se concrétise par la signature de la charte du jardinage urbain qui a trois principes : création de lien social - préservation de l'environnement- embellissement du cadre de vie. La Ville de Rouen compte aujourd'hui 21 jardins partagés, signataires de la charte municipale du jardinage urbain.

Ce nouveau jardin partagé est le fruit d'une large concertation avec les habitants, au travers d'un atelier urbain de proximité « Lien et habitat participatif intergénérationnel Grand-Mare », animé lors du mandat précédent par Jean-Michel Bérégovoy. Dans ce cadre, une résidence intergénérationnelle a également vu le jour.

Le coût global de cette opération est de 129 394,15 €, avec des cofinancements de l'ANRU (36 737 €), de la Région Normandie (26 957 €), du Département de Seine-Maritime (25 823 €) et de la Métropole Rouen Normandie (21 037 €).